

Veules-les-Roses le 2 mars 2026

Monsieur le Président,

Au nom de la liste AIMER VEULES LES ROSES, et en réponse à votre lettre ouverte aux candidats du 24 février dernier, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir pris cette initiative, qui nous paraît de nature à éclairer utilement le débat démocratique et le choix des Veulais le 15 mars.

Comme vous le savez, notre liste s'est constituée principalement autour de la notion de protection et de promotion du « patrimoine vivant veulais ».

Pour nous, le patrimoine est intimement lié à la vie de tous les jours, il est à la fois architectural, culturel, biologique, botanique, maritime et humain. Il n'est pas figé dans le passé mais tourné vers un avenir que nous voulons chaleureux. Il est la raison même de notre attachement à Veules-les-Roses, de notre choix d'y vivre, de notre décision de nous mettre à son service au cours des six prochaines années.

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-dessous nos réponses aux points sur lesquels vous nous avez interrogés :

1. Les actions au cours d'un mandat s'inscrivant sur le temps long et impactant fortement la vie locale, l'urbanisme et le patrimoine, quelle vision avez-vous de ce que doit être notre village à l'horizon de 5 et 15 ans ?

Réponse liste AIMER VEULES LES ROSES :

L'identité de notre village est marquée par trois dimensions patrimoniales très particulières :

L'espace : Veules-les-Roses s'inscrit dans l'espace limité et fragile d'une valleeuse, située en aval d'un bassin versant agricole, fortement exposée aux risques d'inondation et de pollution des eaux (Veules, eaux de baignade), aggravés par les effets du réchauffement climatique en bord de mer. Nous pensons que cet espace limité et fragile est impropre, sur le temps long, à une urbanisation additionnelle et à l'imperméabilisation des sols que cette urbanisation implique. Son environnement agricole et maritime ne permet pas non plus d'envisager une extension de l'urbanisation hors valleeuse, à quelques exceptions près.

Veules doit rester à nos yeux un village à taille humaine, adapté à sa géographie et à son histoire. Le tourisme est une bonne chose s'il est organisé. Pour un village de la taille de Veules, le sur-tourisme et la sur-urbanisation ne sont pas souhaitables. En matière de logements nouveaux, nous privilégions la restauration des bâtiments existants (il existe de nombreux logements vides faute de rénovation à Veules-les-Roses) et écartons la

construction de nouveaux lotissements, dans un espace déjà saturé où les espaces verts constituent un patrimoine inappréciable mais vulnérable.

C'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes opposés au projet d'urbanisation de la parcelle du « grand verger » (Vieux Château) présenté sans concertation préalable par la municipalité sortante et que la médiation de l'ASPV, appuyée par une forte mobilisation des amoureux de Veules, a heureusement permis de réviser.

Ce projet nous a paru en opposition radicale avec notre vision long terme de Veules-les-Roses car il se traduisait par une imperméabilisation des sols aggravée, des problèmes de circulation ingérables, une menace sur une cavée historique, la dénaturation d'un site historique (siège des lieutenants de l'amirauté, avec deux bâtiments classés) et une atteinte irréversible à un poumon vert du village, inadaptée à l'un des « plus beaux villages de France ».

Le temps : Veules-les-Roses a conservé, à part la plage marquée par la reconstruction, son habitat traditionnel, essentiellement XIXème début XXème, pour partie antérieur, et les éléments d'architecture « bains de mer » qui en font le charme. Ce patrimoine bâti doit être préservé de façon prioritaire, car il définit le village.

Cela passe par un travail de longue haleine sur la restauration et la conservation des éléments patrimoniaux emblématiques (moulins sur la Veules, Vieux Château, estacade, église, bas-reliefs Victor Hugo, calvaires, club de tennis...) ainsi que des éléments naturels remarquables (cavées, source et rives de la Veules, cressonnières, arbres, rosiers, littoral, trait de côte...) mais aussi par un traitement adapté des « composants » de cette architecture par les particuliers, les commerçants et la commune (façades, lambrequins, balcons, joints à la chaux, mobilier urbain, menuiseries visibles de la voie publique, toitures en ardoise, devantures, terrasses, clôtures et barrières, signalétique etc...). Les constructions postérieures à la reconstruction doivent faire également l'objet d'un traitement attentif du fait de leur exposition aux risques, par exemple leur situation sur le front de mer (établissement Le Victor Hugo).

Enfin, notre vision du patrimoine dans le temps, implique de notre part la mémoire de nos prédécesseurs : les personnages illustres (nous prévoyons un parcours Victor Hugo, une reconstitution du « repas des enfants » de Victor Hugo) mais aussi les artisans, les pêcheurs, les tisserands, les artistes oubliés qui vivaient ou venaient à Veules-les-Roses.

Les savoir-faire humain : nous incluons dans notre vision du patrimoine vivant veulais plusieurs activités humaines qui nous paraissent également caractéristiques du « patrimoine vivant » de notre village : l'artisanat d'art, la littérature, les beaux-arts, l'ostréiculture, la culture du cresson, le travail du lin, la musique, la gastronomie.

Si ces dernières années, cette remarquable alliance de patrimoine architectural, historique, humain qui singularise Veules-les-Roses a été négligée, nous nous engageons à ce qu'elle fasse au cours de notre mandat l'objet d'un soin soutenu, en liaison avec l'Aspv, les professionnels du patrimoine (Fondation du Patrimoine, ABF...), la Comcom et l'architecte conseil dont nous pensons qu'une commune comme Veules-les-Roses doit disposer.

2. Les associations veulaises ayant un rôle essentiel dans l'animation, la vie locale, la préservation et le développement du village, comment envisagez-vous de façon générale de les associer aux réflexions qui seront menées sur les sujets que vous porterez ?

Réponse liste AIMER VEULES LES ROSES :

Nous souhaitons associer les associations à nos projets très en amont, afin d'éviter le « fait accompli municipal », qui engendre bien souvent polémique, incompréhension et division du village, comme on l'a vu avec le projet d'urbanisation et la DUP du Vieux Château.

Ainsi, nous prévoyons deux appels à projet, et la concertation qu'ils impliquent :

Un premier pour la réhabilitation du môle des pêcheurs et plus largement de la plage de Veules-les-Roses. Ce projet sera élaboré en partenariat avec le Club Nautique et l'Aspv et ouvert au débat.

De même, nous prévoyons un appel à projet pour le Vieux Château. Nous y associerons en amont l'Aspv qui a investi beaucoup de temps dans la médiation avec la commune et dont l'analyse du site rejoint largement le nôtre.

Concrètement, un « comité de pilotage » associant élus et représentants de l'association compétente sera constitué pour chaque projet d'envergure.

Nous souhaitons que dans le cadre de cet appel à projet « Vieux château » soit étudiée la possibilité d'une salle des Associations de Veules-les-Roses, leur permettant d'y organiser des événements liés à leur activité ou au patrimoine vivant veulais (possiblement la charreterie). Ce lieu, proche de la mairie, pourra concrétiser la relation forte et confiante que nous voulons construire avec les associations locales.

Un adjoint au maire sera plus spécifiquement chargé des relations avec les associations et à l'écoute de leurs attentes.

3. La préservation et la mise en valeur du patrimoine étant essentielles à l'activité touristique du village, (elle fait vivre une grande partie de nos commerçants), et s'avérant indispensables au maintien du label des « Plus beaux villages de France », quels projets patrimoniaux entendez-vous mettre en œuvre au cours du prochain mandat ? Quels engagements prenez-vous pour y associer les différentes associations ou parties concernées sur ces derniers ?

Réponse liste AIMER VEULES LES ROSES :

Voici les projets patrimoniaux que nous souhaitons mettre en œuvre :

Front de mer : nous souhaitons :

- rendre le front de mer moins minéral par implantation d'arbres de haute tige résistants aux embruns (pin de Monterey, cyprès de Lambert typiques du littoral),

- rénover le mobilier urbain actuellement très dégradé (bancs, barrières, poubelles, planches de la promenade, réverbères, luminaires de l'escalier sur la corniche des Mouettes...), en restant fidèle au style « bains de mer » propre à Veules-les-Roses
- entretenir l'estacade, symbole de la plage de Veules-les-Roses (nous désapprouvons le remplacement des grès du muret de l'estacade par du béton qui nous semble révélateur, entre autres exemples, d'une autre vision du patrimoine que la nôtre),
- traiter le sujet de la gestion des cabines de plage, objet de frustration pour de nombreux Veulais, et lancer un partenariat avec la Coopérative du lin pour la réalisation d'une « cabine de plage veulaise » dans le style « bain de mer » utilisant la ressource phare de notre agriculture cauchoise, le lin (à souligner que notre projet vise à « réconcilier » Veules-les-Roses et son arrière-pays ; à cet égard, le lin est un trait d'union à mettre en valeur),
- donner à la grotte « Victor Hugo » le sens qu'elle a perdu (ou peut-être jamais eu), en y faisant réaliser une œuvre d'art à la mémoire du célèbre ami du Veulais Paul Meurice par appel à projet d'artiste, sculpteur ou céramiste.
- aménager le quai des pêcheurs pour qu'il puisse devenir accueillant aux visiteurs.
- Restaurer les bas-reliefs du monument Victor Hugo, aujourd'hui en danger du fait de réactions chimiques non traitées entre le bronze et le métal des griffes et de l'exposition mer, et lancer une souscription en liaison avec la Fondation du Patrimoine, l'Aspv et la Ville de Paris propriétaire de ces œuvres

Enfin nous souhaitons que les « produits de la mer » (huîtres, fruits de mer, poissons...) qui font partie du « patrimoine vivant » d'un village qui accueillit autrefois de nombreux pêcheurs professionnels aient leur « halle », sous une forme à définir par l'appel à projet (petite halle de bord de mer, protégeant clients et artisans des intempéries dans le style propre à la côte d'Albâtre). Nous soutiendrons l'ostréiculture veulaise, dès lors qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de vie des Veulais.

Vieux Château : nous souhaitons, en liaison avec l'Aspv :

- Substituer au projet d'urbanisation de la parcelle haute de la municipalité sortante (parcelle dite du « grand verger ») une roseraie, avec un parcours botanique, apportant au village qui porte le nom « des Roses » le lieu d'identification botanique et floral qui lui fait défaut. Ce projet sera élaboré en partenariat avec un ou plusieurs lycées horticoles normands afin de devenir aussi un lieu de formation et d'apprentissage des jeunes.
- Faire l'inventaire des arbres du parc et entreprendre un plan pluriannuel de replantation d'arbres de haute tige avec un parcours floral dédié aux espèces de bord de mer, de cavée et de valleeuse cauchoise
- Réhabiliter les bâtiments existants du domaine du Vieux Château (Vieux château, charreterie, longères, murs d'enceintes, colombier...) en leur donnant une affectation dans le cadre de l'appel à projet
- Reconstruire, dans le style et avec les matériaux d'origine, les bâtiments de la partie basse détruits pendant la guerre (par exemple, y aménager une résidence partagée pour les saisonniers de Veules-les-roses, qui ont beaucoup de mal à se loger dans le village et sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des commerces, une maison des randonneurs, une cafétéria, autant de projets à étudier dans l'appel à projet)
- Ouvrir le parc au public, en l'articulant à la mairie et à son parking.

Par ailleurs, nous souhaitons, sur le long terme :

- Restaurer les moulins sur la Veules, en liaison avec la Fondation du Patrimoine et les riverains
- Restaurer les cavées dont beaucoup ne sont plus entretenues et sont ravinées et soutenir la réalisation de fossés cauchois plantés
- Aménager, en liaison avec le département de Seine-Maritime, la rue principale du village en « rue paysagée », conciliant circulation des piétons et des voitures, mettant en valeur par des rosiers en pied de façade notre identité florale et par de belles terrasses l'hospitalité de nos commerçants et artisans.
- Encourager, éventuellement via une aide publique, la restauration des façades sur rue du village et poursuivre l'enfouissement des réseaux électriques.
- Surveiller attentivement l'évolution du trait de côte

Notre conception du « patrimoine vivant » va se traduire par plusieurs projets faisant appel au savoir-faire et au talent auxquels nous souhaitons associer l'ASPV :

- Les métiers d'art : en liaison avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, qui abrite de nombreux talents, artisans et artistes, (dont l'un des problèmes est celui de la visibilité et de l'accès au client), nous souhaitons que Veules devienne un centre de mise en valeur des métiers d'art du territoire cauchois. Nous aurons à identifier ensemble le lieu qui pourrait traduire cette ambition.
- Les orgues de l'église : souvent muettes, elles ne demandent qu'à faire entendre leur sonorité, après une restauration de qualité : nous envisageons de créer un festival de musique d'orgue.
- Les artistes peintres : nombreux sur notre territoire, ils manquent d'un lieu d'exposition et de vente ouvert au public
- Nous encouragerons les prestations de musique vivante qui nous paraît être un élément essentiel d'animation et de convivialité (môle des pêcheurs, club de tennis) et soutiendrons le cinéma Le Rex dont la programmation Art et Essai contribue aussi à notre patrimoine culturel.

Enfin nous sommes particulièrement sensibles aux « détails » qui bien souvent témoignent dans un village de l'attention portée au patrimoine par la municipalité en place :

- Mobilier urbain : non au mobilier urbain de grande agglomération (nouveaux racks à vélo dans la rue principale par exemple)
- Réverbères (il y a toutes sortes de style de réverbères à Veules-les-Roses, il faut de l'harmonie)
- Dissimulation des conteneurs à déchets ménagers (nous pensons qu'il faut enterrer les grands conteneurs de collecte volontaire aux abords de la plage)
- Corbeilles pour les déchets (la propreté de l'espace public fait partie du respect du patrimoine par les visiteurs et touristes)
- Blocs de béton qui empêchent le stationnement : ils seront remplacés par des plots en fonte, plus esthétiques
- Enseignes des commerces (nous poursuivrons l'œuvre de Jean-Claude Claire grâce à qui de nombreux commerces ont de superbes enseignes)
- Utilisation des matériaux propres à notre territoire (grès, brique, ardoise, silex...) dans la rénovation des bâtiments publics ou privés : nous serons là pour conseiller

tous les demandeurs d'autorisation d'urbanisme, dans un esprit constructif, afin de les sensibiliser à ce patrimoine dans leur projet de rénovation ou de construction.

Afin de financer une partie de nos objectifs en matière de patrimoine et de ne pas alourdir la charge fiscale des Veulais, nous souhaitons faire participer les visiteurs de notre beau village au financement de la commune. Comment ? En instaurant un parking payant sur les cinq parkings périphériques du village pendant la haute saison. Cette participation d'un montant modéré apportera une ressource nouvelle qui sera utilisée pour entretenir notre patrimoine et financer nos projets. Nous sommes en contact avec certaines communes balnéaires voisines pour harmoniser les tarifs et les modalités du parking payant (dialogue avec Saint-Aubin par exemple)

4. L'urbanisme façonnant l'avenir du village pour de nombreuses années, l'ASPV disposant de compétences reconnues en la matière, comme en témoigne son agrément préfectoral, comment voyez-vous la participation spécifique de notre association sur ces questions au niveau des différentes instances locales (Municipalité, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, etc.) ?

Réponse liste AIMER VEULES LES ROSES :

Nous apprécions l'action de l'ASPV et plusieurs membres de notre liste en sont membres. Nous avons été très étonnés que le projet de DUP du Vieux Château n'ait pas été élaboré en liaison avec l'ASPV qui avait pourtant des idées claires et intéressantes sur ce sujet. Nous avons été sensibles au travail de médiation qui a conduit la municipalité sortante à revoir à la baisse l'urbanisation du site du Vieux Château. Nous pensons que l'ASPV et notre équipe ont les mêmes valeurs et la même vision – en tout cas pour l'essentiel – sur notre beau village et son patrimoine vivant.

C'est pourquoi nous souhaitons associer l'ASPV tout au long de notre mandat à nos projets :

- Par des comités de pilotage, constitués en amont des projets et permettant la « co-construction » des projets (Vieux Château, front de mer, moulins etc...)
- Par la recherche conjointe de solutions de financement si nécessaire (souscription, fondation du Patrimoine)
- Par un travail commun ASPV – municipalité sur la relation entre Veules et son environnement cauchois, sujet sensible qui implique que Veules soit vue demain comme un atout du pays de Caux et de la Comcom et non comme un village privilégié isolé de son arrière-pays
- En considérant l'ASPV comme un « centre ressources » et en faisant appel aux compétences diverses et nombreuses de ses membres
- Par un partenariat ASPV – commune sur les projets à caractère privé qui auront un impact fort sur Veules-les-Roses, en particulier : le Victor Hugo sur la plage, le devenir des serres du Val, les rénovations de devanture et les terrasses des commerçants.
- Par un groupe de travail avec la commune de Sotteville-sur-Mer sur plusieurs dossiers patrimoniaux importants : l'avenir de la chapelle du Val, qui appartient à Sotteville mais fait partie physiquement de l'espace veulais, la liaison Sotteville-Veules qui pourrait se matérialiser par une piste cyclable et une boucle de randonnée terre et mer, le traitement de l'estacade et de la plage amont, le traitement des

stationnements sauvages en bordure de la route « entre mer et lin » (D68). Un projet de partenariat similaire pourrait être envisagé avec Blosserville.

- Par l'élaboration conjointe d'un « guide architectural et paysager de Veules-les-Roses » à l'attention des pétitionnaires d'autorisations d'urbanisme, et plus largement des habitants, leur permettant de s'orienter vers des choix en accord avec le patrimoine veulais. Ce guide sera assorti d'illustrations et de conseils utiles et pratiques. Il pourra être rédigé en commun par la commune et l'ASPV si elle le souhaite.
- Par un comité de pilotage PLUI qui permettra de développer une vision commune de l'affectation des sols de notre village, en harmonie avec notre environnement cauchois, la Communauté de communes, le Département, la Région.

Voici quelques éléments de notre programme que nous sommes heureux de partager avec les adhérents de l'ASPV et que nous vous remercions de leur communiquer.

Bien entendu, dans l'esprit de dialogue et d'écoute qui est le nôtre, nous accueillerons avec attention les propositions de l'ASPV et nous engageons à leur apporter une réponse dans les deux semaines après leur transmission en mairie. Les points de l'ordre du jour du conseil municipal touchant au patrimoine seront communiqués au préalable à l'ASPV.

Nous comptons sur l'ASPV pour être notre partenaire principal dans la protection et la mise en valeur de ce patrimoine unique qui nous réunit tous, au sein de Veules-les-Roses.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Renaud Dutreil, au nom de la liste AIMER VEULES LES ROSES